

**Le dossier du jour** Edition du 26/6/2008

**Entretien avec Djamel Mati (écrivain)**

**«Les maillons ne sont pas soudés»**

Par :

**InfoSoir : Comment s'est passé pour vous le processus de publication ?**

**Djamel Mati** : C'est un peu hasardeux. En fait, il y a eu deux processus. Le premier concernait une publication universitaire à l'OPU. La première tentative n'était pas du tout une approche littéraire, puisqu'il s'agissait d'un essai scientifique. En revanche pour mon premier roman, je crois que j'ai eu beaucoup de chance parce qu'il faut dire que je n'ai pas suivi un cursus littéraire, j'ai fait des études en météorologie et en géographie et quand «Cybercafé. com» a été déposé un peu partout, les éditions l'ont retenu. Les choses se sont relativement bien passées pour moi.

**Quels obstacles rencontrent les jeunes auteurs ?**

Les problèmes existent et je le constate ici comme ailleurs. Ici, il y a moins de productions moins d'auteurs, il y a un réceptacle qui est pour eux de plus en plus difficile. Le manuscrit peut se perdre dans les méandres de l'édition et souvent on ne répond pas dans les délais qui ne sont pas impartis de manière officielle. Tout ceci a fini par décourager les jeunes auteurs. Je ne sais pas quelle est la solution pour booster et redynamiser tout cela. En tant que secrétaire général d'une association internationale qui s'occupe des poètes écrivains, nouvellistes «Club Pen» je reçois beaucoup de courriers et on entend toujours le même son de cloche, la même rhétorique, à savoir les difficultés de parcours. Il doit y avoir un problème dans la chaîne livresque, les maillons ne sont pas tous soudés. Le système devient bancal et présente des lacunes. Tout cela se répercute sur le livre, sur ses productions et sur le lecteur.

**La situation est-elle catastrophique ? Si oui, comment y remédier ?**

La situation n'est pas généralisée, il y a une production, des auteurs qui continuent d'écrire, mais on ne ressent pas une régénérescence de ce processus. Est-ce qu'il faut une volonté politique dans le sens où il faut qu'il y ait des balises claires pour tous les acteurs du livre, il faut une assise juridique claire aussi bien pour rassurer les écrivains que pour conforter les éditeurs et ainsi créer cette fluidité. En outre, il faut donner plus d'importance au statut de l'écrivain, c'est une chose primordiale avec, bien sûr, les critères de qualité. C'est ce qui permettra d'assurer la pérennité de cette fonction. Sinon, à long terme, on aura des «harragas» de la littérature qui vont chercher à s'exprimer ailleurs.

...

L. K.

